

Face au silence de Paris, Nogent-sur-Marne lance une pétition sur la gestion du Bois de Vincennes

Depuis plusieurs semaines, les élus de Nogent-sur-Marne déplorent l'absence de concertation sur la gestion du Bois de Vincennes par la Ville de Paris.

Les élus de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) ont évoqué la gestion du Bois de Vincennes par la Ville de Paris au cours du conseil municipal organisé ce mardi 5 avril 2022. Le maire a annoncé la mise en place future d'une pétition sur ce sujet.

« Il eût été normal que les villes riveraines soient informées »

Cela fait plusieurs semaines que les élus de Nogent-sur-Marne dénoncent la gestion du Bois de Vincennes. En cause, l'élagage d'une partie du Bois à proximité de la commune. En février dernier, c'était la maire adjointe et vice-présidente du Département du Val-de-Marne, Déborah Münzer (LR), qui livrait son coup de colère. Quelques semaines plus tard, en mars, le maire de Nogent-sur-Marne, Jacques JP Martin (LR), déplorait la situation dans une lettre ouverte à la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS).

« Le Bois de Vincennes est sur le territoire de la Ville de Paris, mais vu sa fréquentation et sa fonction écologique à l'Est de la capitale, il eût été normal que les villes riveraines soient informées, préalablement, d'un abattage d'arbres d'une telle ampleur annoncé par un simple avis (document de petite dimension...) déjà dégradé par l'ardeur des travaux », estimait-il notamment.

Ce 5 avril, les élus de la majorité de Nogent-sur-Marne ont émis un vœu dans le sens des doléances de deux élus. La municipalité de Nogent réclame une « vision partagée du Bois de Vincennes », rappelant que « la mairie de Paris a entrepris de nombreux travaux de déboisement dans des parcelles importantes du Bois de Vincennes, notamment entre l'avenue de Nogent et l'avenue de la Belle Gabrielle ».

Et de poursuivre :

"Malgré nos nombreuses interpellations, la municipalité de Paris reste sourde à nos mises en garde ainsi qu'à nos demandes d'information que ce soit sur la nature des travaux entrepris, les raisons d'une opération d'une telle ampleur ou tout simplement sur le calendrier, nous mettant ainsi devant le fait accompli à mesure que les abattages massifs se propagent à d'autres parcelles".

Les élus rappellent dans leur vœu que « les maires des sept communes limitrophes (Nogent-sur-Marne, mais aussi Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice et Charenton-le-Pont) n'ont pas été consulté ou informés, contrairement aux engagements pris par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui avait signé avec ses voisins un protocole concer-

nant l'évolution du Bois ».

Et de conclure : « Le Bois de Vincennes est un bien partagé avec l'ensemble des villes limitrophes. Il paraît dans la logique et fondamental qu'il fasse l'objet d'une vision partagée entre nos collectivités », les élus citant les villes concernées, mais aussi le territoire Paris Est Marne et Bois et le Département du Val-de-Marne.

Une pétition dans les jours à venir

Jacques JP Martin a eu l'occasion d'annoncer : « Nous lancerons dans les prochains jours une pétition auprès des Nogentais en y associant les Maires et les habitants de l'ensemble des villes qui enveloppent le Bois ».

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Actu Val-de-Marne dans l'espace Mon Actu . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.



<https://static.actu.fr/uploads/2021/04/img-1326.jpg>

Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne (LR), annonce la mise en place d'une pétition sur la gestion du Bois de Vincennes. (©David LEDUC – Actu Val-de-Marne)

